



Qualification technique pour la pratique de l'orientation subaquatique Validation CDN 11/04/2008 (n°424)

Nom Prénom

Né(e) le
Adresse :

Code postal : Ville :

N° de la licence : en cours de validité

Activité fédérale :

Epreuve	Date	Nom du cadre Niveau	Signature
Manipuler et équiper un bloc : Monter et démonter un détendeur			
Nager en petite immersion avec un scaphandre, entre 2 et 3 mètres			
Lâcher et reprise d'embout			

Information			
Compensation des oreilles			
La remontée en expiration			
Règles élémentaires de sécurité D'orientation subaquatique			

Signataire des attestations : **Moniteur E1 et plus de la Technique**

Cadres techniques de l'orientation subaquatique

Qualification établie en 2 exemplaires, l'un pour le demandeur, la 2^{ème} copie renseignée est à envoyer au président de la commission régionale pour information (à défaut de commission régionale le document doit être envoyé directement à la commission nationale.)

Le président de la commission régionale remet le document à la commission nationale pour établir une carte d'attestation

L'attestation n'est valable que pour la pratique de l'orientation subaquatique sur des parcours balisés : Initiation – entraînements encadrés, - compétitions inscrites au calendrier régional et national selon les règlements des compétitions en vigueur.

Commission régionale : Grand Est
 Hauts de France
 Occitanie
 Commission Départementale Ile et Vilaine
 Commission Nationale

Signature du président :